Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Ursin - Tome III

Saint-Ursin, vill., c^ne^ de *Lignières-la-Doucelle,* à 5 kil. S.-O. du bourg, à 800 m. de la route de Couptrain. — *Domuncula vulgo nuncupata eremus Sancti Ursini,* 1302 (Chart. de Saint-Ursin). — *La chapelle du lieu de Saint Ursin ou désert,* 1307 (Ibid.). — *Heremitagium Sancti Ursini,* 1316 (Lib. rub., f. 122). — *Locus de Sancto Ursino in Deserto,* 1319 (Chart. de Saint-Ursin). — *Saint Ursin du Désert,* 1327 (Ibid.). — *L'hostel de Saint Hoursin,* 1431 (Ibid.). — *Le prioré de Saint Oursin de l'ordre de Sainte Croix,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *L'abbaye de Saint Ursin,* 1630, 1733 (Reg. par.de Lignières et de Saint-Calais). — *Saint Ursin, maison de Sainte Croix* (Jaillot). — *Prieuré de Saint Ursin* (Cassini). — Le ruiss. de Saint-Ursin joint la Gourbe, dans le départ. de l'Orne ; long., 810 m.

D'abord ermitage de la forêt de Monnaye, Saint-Ursin devint une dépendance de l'abbaye de Beaulieu-lès-le-Mans, que les chanoines échangèrent volontiers, domaine éloigné et improductif, pour une rente de 20 sols, assise en bon lieu près du Mans, avec le consentement de Robert de Clinchamp, le lundi 10 septembre 1302. L'acquéreur, Guillaume de Doucelle, appela de suite les religieux de Sainte-Croix de la Bretonnière. Ils résidaient déjà « au manoir de Saint-Ursin, desservanz la chapelle, » quand en 1307 leur bienfaiteur leur en assura la possession, leur donna 100 sols de rente sur sa prévôté de Lignières, quatre chênes « bons et suffisans à mesoner, édiffier et appareiller la chapelle et les mesons dudit lieu, douze porcs francs ès pessons, douze vaches à l'herbage franches, tout mort boys et branche volée. » Le domaine comprenait 25 journaux de terre sur le chemin d'Écouché à Couptrain. Les religieux avaient droit de « coustume, estalage, persage de tonneaux et autres vaisseaux, tant cidre que vin, au jour et feste de Saint-Ursin (11 juin), et en toute assemblée qui s'y pourroit tenir. » A l'origine, ils employaient les mois de septembre et d'octobre à quêter. A la fin du XVe s., on dit qu'ils « vont tous les jours à l'aumosne. »

De nouveaux legs et des charges correspondantes s'ajoutèrent aux dons primitifs. — « Noble homme et seigneur d'église, messire Nicolas de Doucelle, chanoine de Saint-Simplice de Martigné-Briant, » propre frère du fondateur, donna 12 journaux de terre « ès féages du moulin la Sus, » 8 à la Benaichère, pour être inhumé au moutier et avoir quarante-huit messes par an, 1346. — Tiphaine de Doucelle, femme de Robert de la Ferté, ajouta à la dotation de son père la maladrerie de Couptrain, 1365. — Robert de Saint-Julien fonda la messe du samedi sur le moulin de la Pallu, 1350 ; Geoffroy Martin laissa les fiefs de la Martinière et de Courbesnu, 28 décembre 1357, etc. Jean XXII, par bulle datée d'Avignon le 1er octobre 1319, Philippe de Valois, par lettre du 1er février 1327 (v. s.), donnée au Gué-de-Mauny, les Rohan, à diverses époques, ratifièrent et confirmèrent tous ces dons et legs.

En 1316, le curé de Lignières obtint de l'évêque du Mans, Pierre Gougeul, qu'il n'y eût que deux frères à l'ermitage ; ils devaient ne pas officier aux fêtes solennelles, et qu'après tierce seulement le dimanche ; n'administrer aucuns sacrements, et n'avoir chez eux ni cloche suspendue, ni pain bénit, ni aspersoir, ni sépulture. Ces restrictions ne tinrent pas.

L'histoire du prieuré est presque nulle. Les Anglais lui accordent des lettres de sauvegarde en 1433 ; les huguenots y portent le pillage et enlèvent le prieur Jacques Dupont, ce qui n'empêche que la maison fut surtout prospère au XVIIe s. et pendant la première moitié du XVIIe s. Cent ans plus tard, elle était bien déchue ; le prieur

se plaignit même qu'on ne l'inscrivait plus le catalogue de la Roche-Mabile. L'avant-dernier prieur, Pierre-Nicolas Besnier, entra dans les vues de la famille de la Motte-Ango de Flers, qui prétendait forcer un fils aîné à faire ses vœux au prieuré, 1767. Ce fut l'occasion d'un procès peu honorable pour la famille. Le dernier prieur eut, dit-on, un sort rigoureux, malgré ses louables intentions, à la fin de sa vie. On lit cette note, extraite des *Vues d'un Solitaire patriote,* dans les mss. d'Ansart (t. II, p. 175) : « il étoit réservé au dernier prieur de changer ce repaire d'animaux malfaisants en habitations humaines. Il imagina de construire à ses frais douze cabanes de paysans ; il plaça un ménage dans chaque cabane et donna à chaque ménage douze arpens de terre qui furent bientôt mis en culture. Il allait construire » douze autres cabanes quand sa maison fut détruite par l'évêque diocésain… Qu'est devenu ce religieux cultivateur… ? Cherchez-le aux Quinze-Vingts, vous le trouverez dans une simple cellule. »

L'évêque du Mans supprima le bénéfice en 1770 et en unit les revenus au séminaire de Domfront, non toutefois sans opposition des religieux et surtout de la famille de Rohan qui prétendait rentrer dans les droits des fondateurs. Le procès était encore pendant en 1785.

Du prieuré, il ne reste qu'un bâtiment sans caractère, du XVIIe s., et une chapelle convertie en grange, à la réserve d'un petit sanctuaire avec autel en bois, adossé au pignon E., dans l'embrasure d'une fenêtre en plein cintre divisée en deux compartiments par un meneau et ayant une petite rosace dans le tympan. Quelques traces de peintures murales à l'ocre rouge, dans la grange ; comme statues, trois mauvais plâtres ; les stalles sont dans l'église de Couptrain. Au pied du chevet, sous un petit arc ogival, jaillit et bouillonne la fontaine de Saint-Ursin.

Prieurs : Guillaume de *Fontenay,* 1316. — Raoul *Chrétien,* 1350. — Michel *Le Coustelier,* 1373. — Nicole *Tronchard,* 1410. — Philippe *Bouvier,* 1429. — Jean *Lucas.* — Philippe *Bouvier,* 1447. — Jean *Halaine,* 1469, 1480, † 1483. — Gervais *Bouvier,* 1481, 1502. — Jean *Ler,* 1502, 1503. — Jean *Bouvier,* 1503, 1504. — Guillaume *Onfroy,* 1504, 1510, mort prieur de Caen. Il rédigea le « quartenier » du prieuré, copie de tous les anciens titres, « livre qui est un trésor pour cette maison, dit son successeur, qui ne doit point être produit aux yeux des gens du dehors ny indiscrets. » — Jean *Richard,* 1512, 1513. — François *Lecomte,* 1535, 1537. — Michel *Blandin,* 1556. — Jean *Guériel,* 1568, 1573. — Jacques *Dupont,* 1581, 1585. — Simon *Pallory,* provincial de l'Ordre, 1595 ; il résidait. — Marin *Jupin,* 1601. — Jacques *Dupont,* 1604. — Nicolas *Hébert,* 1612. — Laurent d'*Escoubleau,* 1618, inhumé dans « l'abbaye, » 1620. — François *Robieu,* 1625. — Pierre *Gloron,* 1626, 1641. — Sébastien de *Guimel,* 1643, 1648. — Antoine *Caillet,* 1651, 1670. — Louis *Largiliers,* 1677, 1678. — Michel *Frontin,* 1680, 1682. — Jean de *Guespel,* 1683. — François *Drouin,* 1688, 1691 ; il avait fait profession à Saint-Ursin aux mains du P. Caillet en 1653. — Michel-Denis *Feydeau de la Lande,* 1691, 1727. Le frère Sylvestre Jupin, son *socius,* parle de lui avec un attendrissement communicatif : « Il ne m'est pas possible de tenir mes larmes, écrit-il, au souvenir de toutes les bontés qu'il a eues pour moi. Nous avons vécu trente-huit ans ensemble dans une étroite confiance et fidèle amitié. Il ne craignoit rien tant que de me survivre, et j'avois la même appréhension dans la crainte qu'il fût mal soigné, parce qu'il en avoit besoin. » — Sylvestre *Jupin,* 1733. — Jean-Baptiste *Gaillard,* 1738, 1746. — N. de la *Bouessière.* — Pierre-Nicolas *Besnier,* fils d'un échevin de Paris, 1750, 1763 ; il devint prieur de Saint-Pierre de Beaumont, et demeurait à Paris, rue du Temple, palais de Strasbourg, reliquataire, disait-il, de 14.987 ℔ pour frais faits à Saint-Ursin, 6.000 ℔ de mobilier et 6.000 ℔ apportées par lui en dot. — M. *Léchevin,* malgré la suppression de droit, garda son titre de prieur jusqu'en 1790.

Le chartrier de S.-U., confié en 1770 à M. Pialés, avocat à Paris, et rendu par lui à la Chambre du clergé du Mans, est réparti en trois dépôts : Arch. de la S., fds munic., Lignières : Bibl. Sciences et arts de la S. ; cab. Brière. — H. Sauvage, notice mss. sur Lignières. — *Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 48, 109. — Grosse-

Duperon, *Vieux-Mayenne,* p. 140. — Cahier de doléances de Lignières. — Ins. eccl., t. LXX, f. 9.